

**Lettre des évêques suisses  
aux fidèles concernant la  
responsabilité de tous pour  
l'éveil des différents ministères  
ordonnés dans l'Eglise**

*Documents  
de la Conférence des évêques suisses*

6

*Edité par le Secrétariat de la  
Conférence des évêques suisses,  
Fribourg*

---

**© by Secrétariat de la Conférence des évêques suisses  
case postale 122, 1706 Fribourg**

**Composition, impression, reliure:  
Imprimerie St-Canisius, Fribourg/Suisse**

## **Table des matières**

<b>Manque de prêtres: symptôme d'une crise profonde . . . . .</b>	<b>7</b>
<b>Les causes de la pénurie de prêtres sont multiples . . . . .</b>	<b>10</b>
<b>La vocation fondamentale de tous les chrétiens pour faire Eglise . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>Le sacerdoce ministériel au service du sacerdoce de tous les baptisés . . . . .</b>	<b>13</b>
<b>Appel de Dieu à travers la médiation de l'homme . . . . .</b>	<b>15</b>
<b>Perspectives d'une pastorale des vocations paroissiale . . . . .</b>	<b>16</b>



## PREFACE

Beaucoup de paroisses en Suisse se trouvent aujourd'hui sans prêtre. Mais il s'avère impossible de répondre à toutes les demandes et besoins en raison de la diminution constante du nombre de prêtres.

Les centres des vocations, soucieux de susciter des vocations aux différents ministères dans l'Eglise, ont demandé, en 1995, à la Conférence des Evêques suisses (CES) de bien vouloir s'adresser aux fidèles en leur rappelant la responsabilité de tous pour l'éveil de vocations aux différents ministères dans l'Eglise.

La CES a, au cours de plusieurs séances de travail, élaboré cette lettre aux fidèles afin que tous ceux qui s'engagent tout particulièrement pour les vocations, soient confirmés dans leur tâche importante et d'autres encouragés à s'engager à leur tour.

Ce message des évêques ne doit, par conséquent, pas être interprété comme une (nouvelle) prise de position par rapport au document romain «concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres», document au sujet duquel les évêques suisses se sont déjà exprimés dans une déclaration le 3 décembre 1997. En effet, cette lettre est une invitation à réfléchir aux raisons qui expliquent la pénurie de prêtres aujourd'hui. Comment en est-on arrivé là? On accuse souvent, et peut-être un peu trop rapidement, l'exigence du célibat pour les prêtres. Sans vouloir nier cet aspect important dans la crise actuelle, il convient aussi de rappeler d'autres raisons: la pénurie de prêtres peut être interprétée comme un symptôme d'une crise profonde, d'une crise de la foi et de la société tout entière.

Les évêques invitent chacune et chacun à prendre conscience de sa vocation personnelle à témoigner pour l'Evangile, en raison du baptême, afin que les paroisses et les communautés prennent à nouveau conscience de leur responsabilité pour les vocations. Ainsi, tous ceux

qui ressentent un appel se sentiront encouragés à le suivre, rassurés par la prière et le soutien nécessaire. La joie de croire et la foi comme fondation pour la vocation doivent entrer dans la conscience des fidèles. Le message des évêques contient des propositions et des idées dans ce sens.

Les évêques remercient tous ceux qui s'engagent de façon bénévole et fidèlement en faveur des vocations, témoignant de façon exemplaire pour l'Évangile de Jésus-Christ et l'œuvre de l'Église.

Fribourg, en février 1998

---

*Chers frères et sœurs,*

*Un des soucis majeurs des évêques suisses, dans la situation pastorale actuelle, est la pénurie de prêtres avec les problèmes qui en découlent. Ce souci était au centre des échanges que nous avons eus avec le Pape Jean-Paul II et ses collaborateurs de la Curie romaine lors de notre visite ad limina en septembre 1997. C'est cette préoccupation que nous vous confions, chers frères et sœurs, qui vivez votre foi dans les différents diocèses de Suisse et qui vous efforcez de construire des communautés ecclésiales. Nous sommes persuadés que notre souci est aussi une grande préoccupation pour vous. Car c'est un souci constant de l'Eglise d'avoir toujours suffisamment de vocations spécifiques. La pastorale des vocations, c'est-à-dire l'éveil des différentes vocations est un service essentiel pour l'avenir de notre Eglise. Les vocations dans l'Eglise prennent leur racine dans un appel qui vient de Dieu, mais qui se réalise la plupart du temps par la médiation d'êtres humains. De cette expérience de foi, surgit une importante coresponsabilité des paroisses dans l'éveil des différents ministères et services et spécialement des vocations sacerdotales. C'est sur ce point que nous aimerions réfléchir avec vous.*

## **Pénurie de prêtres: symptôme d'une crise profonde**

La coresponsabilité des paroisses dans la pastorale des vocations est de plus en plus importante dans la situation actuelle, comme vous avez pu le constater par votre propre expérience. Dans certains diocèses de Suisse, la moitié des paroisses se trouve sans prêtre résident. *Ce manque n'est pas ressenti aussi fortement en Suisse romande. Certes les petites paroisses n'ont souvent plus de prêtre résident; elles sont organisées en secteurs et ont parfois la messe en alternance avec d'autres paroisses. Mais rares sont encore les paroisses qui n'ont pas de messe régulière. Cependant si l'orientation actuelle se confirme, nous nous acheminons également vers une grave pénurie de prêtres. Cela aura principalement pour conséquence que plusieurs paroisses n'auront plus la possibilité de célébrer l'eucharistie dominicale, source et point central de la vie ecclésiale. Afin de pouvoir desservir les*

paroisses dans cette situation d'urgence pastorale due au grave manque de prêtres, nous avons nommé des *assistants* et *assistantes pastorales* pour ce service. *Ils ne peuvent cependant exercer ce service qu'en lien avec un prêtre répondant, qui est responsable principalement du service sacerdotal.*

Les paroisses ont fait des expériences positives avec les nouvelles vocations dans l'Eglise. Nous en sommes reconnaissants. Dans de nombreux endroits s'est même éveillé le désir que l'Eglise ordonne prêtres les assistants pastoraux et assistantes pastorales, afin qu'ils puissent présider à l'eucharistie. Dans les débats actuels, principalement dans les diocèses de Suisse alémanique, toute l'attention s'est portée sur ce postulat. Le remède à la pénurie de prêtres est principalement attendu à travers une solution venant du côté de la hiérarchie de l'Eglise, et même toujours plus explicitement exigée. Sans aucun doute, il y a derrière cette attitude, des intentions tout à fait justifiées, que l'Eglise doit chercher à prendre en compte.

D'autre part, nous devons nous demander si la pénurie de prêtres peut être résolue seulement par un changement des conditions d'admission au ministère presbytéral? Doit-on chercher la responsabilité de la présente situation uniquement du côté de la hiérarchie de l'Eglise? Ou bien ne pourrait-il pas y avoir derrière la désignation unilatérale d'un responsable l'essai de déclinier toute coresponsabilité dans la pastorale des vocations?

*Cette question préoccupante se pose particulièrement lorsque nous concentrons nos regards au-delà de nos seuls diocèses. Nous ne devons en effet pas oublier que le problème a pris une dimension plus aiguë parce que, sur la base des structures et des rapports de certains de nos cantons diocésains avec l'Etat, nos communautés paroissiales peuvent compter, grâce à la perception d'impôts ecclésiastiques, sur la possibilité d'engager professionnellement des théologiens et théo-*

---

<sup>1</sup> Cf. Œuvre pontificale pour les vocations ecclésiastiques, La pastorale des vocations dans les Eglises particulières d'Europe. *Document de travail du Congrès sur les vocations au Sacerdoce et à la Vie consacrée en Europe. Rome, 5-10 mai 1997.*



*logiennes laïcs. La plupart des autres Eglises particulières en Europe<sup>1</sup> n'ont pas cette possibilité. Dès que nous élargissons notre regard sur la situation actuelle de la pastorale des vocations dans les différentes Eglises en Europe et même dans l'Eglise universelle, nous comprenons qu'un changement des conditions d'admission pour le ministère presbytéral n'est pas en vue au niveau mondial. Cela n'est pas dû seulement à une position personnelle du Pape, mais à l'estime du célibat ecclésiastique au plan de l'Eglise universelle. La majorité des évêques est persuadée que le problème de la pénurie de prêtres se situe à un niveau plus profond que celui des conditions d'admission au ministère presbytéral.*

Nous pouvons faire le même constat en considérant la situation œcuménique. Ainsi, dans une étude des différentes aspirations du peuple en lien avec l'Eglise, le théologien catholique Johann B. Metz a observé que tous les problèmes mentionnés dans les aspirations ecclésiastiques – comme celui de la question du célibat ecclésiastique ou de l'ordination des femmes – ne se sont, soit plus du tout posés ou se sont résolus dans les Eglises issues de la Réforme, mais que, à cause de cela même, dans ces Eglises, le problème plus profond de l'être chrétien et de la vie de l'Eglise se pose d'une façon non moins dramatique.<sup>2</sup>

Nous constatons d'ailleurs que les difficultés et les problèmes de recrutement ne sont pas moins importants dans les congrégations religieuses. L'état de vie du célibat appartient cependant au cœur de la vie religieuse et n'est pas seulement une règle disciplinaire. Cette crise actuelle dans les congrégations religieuses montre que le célibat ne peut être l'unique cause de la pénurie de prêtres diocésains. Le problème se situe bien plus dans le mode de vie du célibat, dont le sens n'est plus bien perçu aujourd'hui.

---

<sup>2</sup> J.B. Metz, *Der unpassende Gott*, in «Wir sind Kirche», *Das Kirchenvolksbegehren in der Diskussion* (Freiburg i. Breisgau 1995), 200–203.

## Les causes de la pénurie de prêtres sont multiples

Le manque actuel de prêtres ne peut être comblé finalement que par des prêtres: des prêtres qui donnent le témoignage d'une vie épanouie. Nous reconnaissons avec gratitude le travail fructueux de nombreux théologiens et théologiennes laïcs. Mais nous sommes persuadés que le prêtre est irremplaçable dans la vie de l'Église. Seul le prêtre, sur le fondement de l'ordination sacramentelle, peut transmettre efficacement aux hommes, au nom et à la demande de Jésus Christ, sa présence et son action sanctifiante à travers les sacrements.

Où se situent les causes plus profondes du manque actuel de vocations sacerdotales? *En premier lieu, on cite aujourd'hui un cercle vicieux. Beaucoup de vocations sacerdotales ont été éveillées et transmises autrefois par des figures édifiantes de prêtres.* Mais actuellement le manque flagrant de prêtres cause à son tour une pénurie de prêtres. En outre, nous devons en toute honnêteté et sobriété, qui correspondent très bien à la foi chrétienne, chercher les causes du manque de vocations sacerdotales également dans le contexte actuel de la société et de ses opinions dominantes par rapport à l'homme d'aujourd'hui. Alors d'autres aspects du problème viennent au jour. *Ceux-ci certes n'apportent que des explications partielles sur ce que l'on entrevoit:*

- Il y a certainement un lien entre la pénurie de vocations de prêtres et le nombre d'enfants dans nos familles. En effet, avec une moyenne de 1,5 enfants par foyer, la question de candidats possibles au sacerdoce se pose d'une façon toute différente que lors des époques précédentes. Des familles nombreuses procuraient une maturité psychique qui pouvait s'épanouir en société.
- Pour cette même raison, s'ajoute le fait que les attentes des parents pour leurs enfants ont énormément changé. Les parents désirent pour leurs enfants des promotions dans la société. Devenir prêtre à l'heure actuelle, n'est plus comme ce fut le cas auparavant, une promotion sociale. Avant tout, on attend de l'enfant unique qu'il se marie et qu'il fonde une famille. Ces attentes compliquent la décision d'un jeune homme pour une vie célibataire. C'est ainsi que bon

nombre d'obstacles, lors du choix pour une vocation sacerdotale, proviennent des parents.

- A cela s'ajoute que le célibat, comme état de vie choisi, a perdu sa valeur et sa reconnaissance dans la société. *Le phénomène courant que de plus en plus de personnes vivent seules n'y change pas grande chose. Bien au contraire, cela montre que ce n'est pas le célibat en soi, mais l'engagement des prêtres dans le célibat consacré qui aujourd'hui ne semble plus une évidence.* Le célibat consacré du prêtre n'est plus crédible, comme allant de soi, mais est perçu comme posant question.
- De plus, on constate que le nombre des chrétiennes et des chrétiens actifs a diminué dans nos paroisses. Ainsi, on peut dire que les vocations spécifiques n'ont proportionnellement pas diminuées si l'on considère le nombre plus restreint des catholiques qui sont des paroissiens croyants et engagés. En conséquence, la première question ne devrait-elle pas être: y a-t-il encore un nombre suffisant de croyants dans nos paroisses? Et seulement ensuite viendrait la deuxième question: de ce groupe de croyants sort-il encore suffisamment de prêtres? N'y a-t-il pas dans l'Eglise actuelle non seulement un manque regrettable de prêtres, mais aussi un non moins regrettable manque de croyants?

A partir de ces réflexions il convient de rappeler quelques affirmations certes pas faciles: une paroisse qui n'a plus de prêtre et qui n'arrive plus à éveiller des vocations sacerdotales ou religieuses, n'a-t-elle pas aussi une coresponsabilité dans cette situation? La crise des vocations ne met-elle pas le doigt sur la crise des paroisses et leur style de vie? Ne devrions-nous pas nous poser tout d'abord nous-mêmes la question: vivons-nous de façon cohérente notre foi chrétienne ou bien nous sommes-nous si bien adaptés aux habitudes quotidiennes dans cette société civile, que les vocations sacerdotales, qui certes sont l'œuvre de l'Esprit Saint, ne puissent grandir que difficilement dans un tel climat? Au contraire, nous sommes convaincus que dans les paroisses qui s'efforcent de vivre leur foi de façon engagée et joyeuse, il y aura toujours de nouveau des hommes qui, de façon décidée, voudront se mettre au service de la foi et de l'Eglise. *Certains Mouve-*

*ments et Communautés au sein desquels surgissent de nombreuses vocations en sont une preuve vivante.*

## **La vocation fondamentale de tous les chrétiens pour faire Eglise**

La coresponsabilité des paroisses pour les vocations dans l'Eglise et spécialement pour les vocations sacerdotales présuppose qu'une paroisse se sache elle-même appelée par Dieu pour vivre sa foi et pour construire une communauté ecclésiale. Cette vocation fondamentale de l'Eglise ressort d'une façon très belle déjà dans l'expression «peuple de Dieu» qui dans l'Ancien Testament préfigurait l'Eglise. Israël est devenu «peuple de Dieu» seulement parce qu'il s'est tourné dans les événements de sa vie vers Dieu, qui l'a choisi sans aucun mérite de sa part, mais par amour. Israël répond à cet amour à travers l'orientation de toute sa vie selon la volonté de Dieu.

Cet appel de Dieu vaut aussi pour l'Eglise. Sommes-nous toujours conscients que, en tant qu'ek-klesia, nous sommes la communauté rassemblée par le Seigneur? C'est cette prise de conscience dans la foi de l'Eglise que le Concile Vatican II a voulu rendre plus vivante. C'est pourquoi, il dit au sujet des laïcs dans l'Eglise qu'ils sont des fidèles croyants «qui après avoir été incorporés au Christ par le baptême, ont été associés au peuple de Dieu et rendus à leur manière participants de l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ, et qui exercent pour leur part, la mission dévolue au peuple chrétien tout entier dans l'Eglise et dans le monde»<sup>3</sup>. Tous les membres de l'Eglise sont pour cela des sujets actifs et responsables de l'Eglise, comme le soulignait déjà en 1946 le Pape *Pie XII*. Il attendait que les laïcs prennent de plus en plus conscience que «nous n'appartenons pas à l'Eglise, mais que nous sommes l'Eglise». Car tous nous sommes remplis de l'Esprit de Dieu par le baptême et la confirmation, ayant part à l'œuvre salvatrice de l'Eglise.

---

<sup>3</sup> Lumen Gentium, n. 31.

Cette vocation de l'Eglise a son fondement dans le baptême, qui est ainsi le sacrement de base de l'Eglise. C'est également un des grands mérites du Concile Vatican II d'avoir redécouvert cette signification fondamentale du baptême pour la vie chrétienne. Se basant sur cette approche, le Concile affirmait avec raison que malgré les différences dans les divers services et ministères parmi les membres de l'Eglise, il existe cependant entre tous «une véritable égalité, sur les plans de la dignité et de l'action commune, en ce qui concerne l'édification du Corps du Christ».<sup>4</sup>

Cette compréhension de l'Eglise que le Concile a renouvelée, ne peut pas, d'un autre côté, signifier qu'il n'y ait plus besoin du ministère de prêtres. Depuis ses débuts, l'Eglise est tout autre qu'une entité sans contour et désordonnée. Elle se présente au contraire comme un tout articulé, différencié et structuré, qui ne peut vivre vraiment que dans la richesse des multiples charismes, services et charges. Selon toutes les expériences, une paroisse vivante ne pourrait remplacer le ministère du prêtre ou le rendre superflu. C'est bien plutôt le contraire: plus une paroisse est vivante, plus grande semble la nécessité d'avoir un prêtre, qui agit au nom du Christ. Une paroisse vivante a besoin d'un sacerdoce consacré qui se vit et tient sa signification de l'office sacerdotal du baptême de tous les fidèles.

### **Le sacerdoce ministériel au service du sacerdoce de tous les baptisés**

Cette harmonie, au niveau de la foi, des paroisses et du ministère du prêtre est quelque chose d'essentiel pour la vie ecclésiale actuelle. Mgr Helmut Krätzl, évêque auxiliaire de Vienne, nous en donne un exemple réussi. Nous le signalons volontiers ici, car il peut montrer où se situent les racines les plus profondes de la coresponsabilité dans la pastorale des vocations. Lorsque Monseigneur Krätzl devait ordonner deux Jésuites, un groupe de laïcs engagés avait préparé très soigneusement la messe d'ordination. La célébration débuta par une impres-

---

<sup>4</sup> Lumen Gentium, n. 32.

sionnante méditation sur le baptême. On avait versé de l'eau en silence dans un grand baptistère et ensuite par la parole et le chant la dimension symbolique de l'eau fut concrétisée. Ainsi tous purent expérimenter qu'à travers le baptême, ils sont appelés à devenir fille ou fils de Dieu pour donner témoignage de Dieu et de son amour. Puis il y eut cette proclamation: «Nous célébrons aujourd'hui Dieu qui nous a appelés à vivre notre filiation et fait aussi que deux d'entre nous veulent et vont réaliser cela en tant que prêtres».

Cette liturgie manifeste clairement que le baptême précède tous les autres sacrements y compris celui de l'ordre. Et Monseigneur Krätzl en tira cette juste conclusion: «Le souci d'avoir plus de prêtres est nécessaire. Cependant, la solution n'est sûrement pas dans une promotion unilatérale de la vocation sacerdotale, mais du côté de communautés vivantes, dans lesquelles chaque baptisé et chaque confirmé découvre son charisme et est prêt à prendre en charge sa propre coresponsabilité. Une telle vie paroissiale va encourager de nouveau plus de jeunes à suivre l'appel de Dieu à devenir prêtres».<sup>5</sup>

De cette articulation vivante qui existe entre la paroisse et le ministère de prêtre, entre le sacerdoce de tous les baptisés et le sacerdoce ministériel, il ressort que chaque paroisse doit se sentir coresponsable de l'éveil des différentes vocations dans l'Eglise et spécialement des vocations sacerdotales et diaconales. On observe cependant avec inquiétude que dans de nombreuses paroisses subsiste encore cette opinion très répandue qu'elles sont en droit d'attendre tout à fait normalement que nous leur mettions à disposition des prêtres, des diacres, des théologiens et théologiennes laïcs. Mais ces mêmes communautés se posent-elles aussi suffisamment la question de savoir si elles peuvent elles-mêmes nous présenter de jeunes personnes pour le service ecclésial et spécialement pour le ministère presbytéral et diaconal?

---

<sup>5</sup> H. Krätzl, *Kirche im Zeitgespräch* (Salzburg 1996) 80. On pourrait traduire ce titre du livre de Mgr Krätzl par «Eglise et dialogue temporel».

Par rapport à cette situation, un changement très important de mentalité est nécessaire. Si une paroisse est vraiment dans sa pleine maturité, elle doit se poser elle-même la question: quel soutien est-elle disposée à apporter pour que de jeunes gens à l'intérieur de la communauté optent pour un service d'Eglise? Dans sa lettre apostolique «Pastores dabo vobis», le Pape *Jean-Paul II* insiste spécialement sur ce point: «Nous devons de nouveau commencer par préparer, dans les paroisses, un terrain fertile, dans lequel l'action de Dieu va se développer avec force afin que son appel puisse être entendu et suivi». Pour que ces premiers pas dans les paroisses puissent avoir quelques chances de succès, il faut être persuadé que «tous les membres de l'Eglise, sans exception, ont la grâce et la responsabilité du souci des vocations»<sup>6</sup>.

### **Appel de Dieu à travers la médiation de l'homme**

C'est une évidence au cœur de notre foi: Dieu appelle des êtres humains. Dans toute l'histoire du salut, Dieu a agi sans cesse à travers des êtres humains. Ainsi en est-il aujourd'hui également: son appel aux jeunes, qui veulent s'engager au service de l'Eglise dans le ministère sacerdotal, se fait à travers la médiation d'autres êtres humains. La biographie de bon nombre de prêtres montre que c'est principalement au contact d'hommes d'Eglise persuadés et persuasifs que l'idée leur est venue de devenir prêtres.

Pour appeler des jeunes, Dieu a besoin non seulement de la médiation de prêtres, de diacres et d'assistants pastoraux, mais aussi de laïcs engagés. Cela concerne d'une manière toute spéciale les chrétiens et chrétiennes qui vivent le sacrement de mariage dans la foi. Dans la perspective du Concile Vatican II, le mariage réalise la première communauté ecclésiale. Il est véritablement «ce que l'on pourrait appeler l'Eglise domestique»<sup>7</sup> et donc aussi «en même temps le premier séminaire»<sup>8</sup>. De ce fait, il incombe aux chrétiens et chrétiennes qui vivent

---

<sup>6</sup> Pape Jean-Paul II, *Pastores dabo vobis*, n. 41.

<sup>7</sup> *Lumen Gentium*, n. 11.

<sup>8</sup> *Optatam totius*, n. 2.

le sacrement du mariage de devenir des appelants pour le service de l'Eglise.

Cela vaut particulièrement en ce qui concerne les vocations sacerdotales. Car le sacrement du mariage et le célibat du prêtre ne s'opposent pas. Ils s'appuient mutuellement. Cela se démontre sur le plan historique en considérant que les années de crise du célibat ont toujours été des années de crise aussi pour le mariage, ce que nous constatons également aujourd'hui. D'un point de vue plus positif, nous pouvons affirmer que l'état de vie du mariage et du célibat sont en relation l'un à l'autre et peuvent s'enrichir mutuellement, en vue de leur réussite. Ne serait-il pas une raison suffisante pour que les couples chrétiens perçoivent qu'ils ont besoin du signe évangélique du célibat du prêtre, et qu'ils puissent intervenir également comme médiateurs efficaces de l'appel au sacerdoce?

## **Perspectives d'une pastorale des vocations paroissiale**

Ce que nous affirmons à propos de la signification fondamentale du mariage chrétien dans l'éveil de nouvelles vocations, nous devons également l'affirmer pour la paroisse entière. Elle joue, dans la pastorale des vocations, un rôle indispensable. La perception de cette responsabilité doit être la preuve concrète d'une communauté vigilante. Une communauté qui reste vigilante pour elle-même est une communauté qui se préoccupe de son propre avenir, et qui se soucie également de l'éveil de vocations. La pastorale des vocations n'est pas une question secondaire, il s'agit de la vie de l'Eglise elle-même et d'une bonne prévoyance pour l'avenir. *Ainsi nous pouvons affirmer que toute pastorale – spécialement celle des jeunes – est vocationnelle.*

Quelle part la paroisse peut-elle apporter à l'éveil des différentes vocations dans l'Eglise? Et quelles conditions sont-elles requises pour que la paroisse puisse percevoir de façon crédible sa coresponsabilité? Nous allons essayer d'énumérer quelques conséquences à partir des réflexions précédentes.



## **Un approfondissement de la foi comme terrain pour les vocations**

Nous sommes partis du constat que la crise actuelle des vocations sacerdotales était liée à une crise de nos paroisses et de leur vie de foi. Il faut se demander si la cause du manque actuel de prêtres doit être attribuée uniquement à l'exigence du célibat ou s'il ne faut pas la voir dans cette solitude humaine et spirituelle que vivent de nombreux prêtres dans leur paroisse, et qui amène comme conséquence que le célibat puisse devenir un problème. Dans une paroisse où tout le monde attend du prêtre qu'il soit en tout temps un bon «manager», organisateur et administrateur, *il cesse rapidement de rester un homme de spiritualité et devient un prêtre en difficulté*. A l'opposé, seule une paroisse qui vit sa foi très concrètement peut être une aide humaine et un soutien spirituel pour le prêtre.

En conséquence, le premier commandement ne peut être, pour l'Eglise, à l'heure actuelle, autre que les paroisses se sentent appelées et invitées à réfléchir sur leur vie de foi et à s'y enraciner à travers des chemins nouveaux. *Il devient urgent d'entreprendre* aujourd'hui une nouvelle évangélisation des paroisses et un nouvel enracinement dans la foi. C'est de ce champ fertile du renouvellement de la foi que pourront surgir aussi de nouvelles vocations.

## **Renouveau de la vocation de l'Eglise dans le baptême**

Laïcs et prêtres sont unis profondément dans le sacrement commun du baptême. Ce qu'il y a de commun et de différent entre les laïcs et les prêtres, saint Augustin l'a formulé d'une façon classique à partir de sa charge d'évêque dans les termes suivants: «Avec vous je suis chrétien, pour vous je suis évêque».<sup>9</sup> Non seulement le sacrement du baptême précède fondamentalement le sacrement de l'ordination, mais le ministère presbytéral ne peut se comprendre et s'accomplir que dans le sacerdoce de tous les baptisés. Ce qui est urgent aujourd'hui, c'est

---

<sup>9</sup> Augustin, sermon 340,1.

de vivre de façon crédible, dans la vie de tous les jours, la prise de conscience de notre vocation baptismale comme fondement de vocation dans l'Eglise et de développer et approfondir un rapport personnel avec le Christ.

Cela vaut spécialement dans la situation ecclésiale d'aujourd'hui, où les appuis traditionnels de la société et des coutumes, qui jusqu'à présent avaient été des repères pour grandir dans la foi chrétienne, disparaissent peu à peu. Cependant, si les supports provenant de la société qui soutiennent l'Eglise s'affaiblissent, le fait d'être chrétien et membre de l'Eglise va soit se fixer dans une relation très personnelle avec le Christ, soit disparaître. Et tous les efforts pastoraux dans les paroisses auront pour jauge leur capacité de rendre possible cette relation personnelle avec le Christ et l'aider à l'approfondir. Dans ces efforts urgents, il y a aussi la possibilité d'élaborer un travail en profondeur pour une pastorale fructueuse des vocations. Les vocations et les différents ministères dans l'Eglise ne peuvent être éveillés qu'en lien personnel avec le Christ, lui qui est l'appelant par excellence.

### **Mise en valeur du célibat du prêtre**

Dans la tradition latine de l'Eglise, le célibat des prêtres est obligatoire pour de bonnes raisons. Cet état de vie, les évêques ne le jugent cependant pas comme une nécessité inhérente, mais plutôt une conformité au ministère presbytéral. Dans le contexte social et la situation actuelle de l'Eglise, le célibat du prêtre est l'objet de débats et d'une remise en question permanente. Cela ne procure pas un bon contexte pour le développement des vocations sacerdotales. Celui qui, dans cette ambiance, se sent appelé à un ministère presbytéral sait d'avance qu'avec sa décision il va se trouver face à beaucoup d'objections et de critiques. Naturellement, les problèmes rencontrés dans l'état de vie du célibat consacré ne doivent pas être tenus sous silence, ni rendus insignifiants. Cependant, il faut aussi constater que le célibat consacré n'est pas vécu d'une façon moins crédible que la fidélité dans le mariage.

Une piste s'ouvre à partir de ces réflexions. Les vocations presbytérales ne peuvent grandir que dans un contexte social et ecclésial dans lequel le célibat n'est pas mis en suspicion, *mais bien au contraire perçu dans sa signification et son aspect positifs. C'est pourquoi les états de vie du célibat et du mariage chrétien ne doivent pas être opposés l'un à l'autre. Ils se présentent en effet comme des chemins de Dieu à la fois différents et complémentaires de l'amour de Dieu.*<sup>10</sup>

*Les personnes qui vivent le sacrement du mariage chrétien témoignent que l'amour de Dieu est extrêmement concret. Dans le mariage, l'amour de Dieu est perçu dans une optique qui affirme l'être humain comme une personne irremplaçable, à laquelle on se lie par une fidélité inébranlable. La preuve de cette fidélité de Dieu, dont le sacrement est le signe, est soulignée par l'amour conjugal véritable et fidèle que se promettent l'homme et la femme.*

*Les hommes qui ont choisi l'état de vie du célibat témoignent par contre, dans leur vie, que l'amour de Dieu n'est pas quelque chose de particulier mais qu'il est ouvert à tous. Cette dimension universelle de l'amour de Dieu veut dépasser l'accomplissement de cet amour réciproque de l'homme et de la femme, situé dans le cadre de la société et de l'Eglise, en lui donnant aussi une dimension d'amour universelle. Cette universalité de l'amour de Dieu, qui dépasse toutes les frontières, va trouver sa visibilité dans le cadre de l'état de vie du célibat du prêtre et des différentes formes de vie religieuse. Son état de vie est celui du célibat parce que son contenu c'est l'amour. Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes renvoyés à ce témoignage de l'amour vécu par les prêtres et dans les différentes formes de vie consacrée.*

## **Prière et animation en faveur des vocations**

Nous osons croire que Dieu appelle aujourd'hui encore des personnes à un service dans l'Eglise et à des ministères ordonnés. C'est pourquoi

---

<sup>10</sup> K. Hillenbrand, Ehe und Ehelosigkeit – Zwei Wege der Liebe Gottes, in: Anzeiger für die Seelsorge. 4/1997, pp. 176–177.

la prière des fidèles pour toutes les vocations et spécialement pour les vocations sacerdotales et religieuses doit avoir une place importante dans les intercessions dominicales de nos paroisses, de sorte que les gens prennent conscience de leur sacerdoce commun. Nous vous encourageons vivement à intensifier ces prières d'intercession, que ce soit sous forme de prière personnelle ou de prière universelle dominicale, ou encore dans le cadre de groupes de prières. *En Suisse romande, il existe une grande chaîne de prière pour les vocations: le «Monastère Invisible». Environ 4000 hommes et femmes ont pris l'engagement, tout en restant chez eux et poursuivant leurs activités, de porter chaque jour dans leurs prières le souci des vocations. Des jeunes qui discernent leur vocation vous seront reconnaissants s'ils perçoivent qu'ils sont soutenus par les paroisses. La prière constante rappelle à toute la paroisse sa responsabilité dans l'éveil et l'accompagnement des différentes vocations dans l'Eglise et spécialement des vocations presbytérales.*

Nous constatons avec reconnaissance que différentes paroisses valorisent les charismes et les dons particuliers de paroissiens engagés et ces chrétiens sont appelés à des services particuliers: comme dans *l'enseignement de la religion, à l'école ou dans les groupes de catéchèse, la pastorale des jeunes, la préparation à la première communion et à la confirmation, ou encore le service de lecteur. Ce sont des expériences pleines d'espérance car elles montrent que la pastorale des vocations fait que chacun puisse trouver sa place, sa vocation, également dans le cadre paroissial. Nous soutenons de tels efforts. En même temps, nous voudrions vous encourager à suivre ce chemin également vers un engagement de ministres permanents. Les vocations de laïcs permanents doivent aussi être éveillées et nous être signalées.*

Mais par expérience nous savons que cette coresponsabilité ne peut être saisie ni perçue suffisamment s'il n'y a pas de personnes qui soient mandatées d'une façon spéciale pour cette tâche. Ne serait-il pas une bonne chose que dans chaque paroisse, – tout comme il y a des responsables pour la liturgie, la catéchèse, la diaconie, la mission – il y ait aussi des personnes responsables pour l'éveil des différentes vocations dans l'Eglise? Ce faisant, nous ne voulons pas seulement signifier une délégation de la responsabilité de toute la paroisse à

quelques personnes. Nous sommes, au contraire, convaincus que cette lourde responsabilité ne peut être perçue dans toutes ses dimensions que si toute la paroisse accepte sa coresponsabilité dans l'éveil et l'accompagnement des différentes vocations dans l'Eglise et spécialement des vocations presbytérales.

### **Responsabilité particulière des Conseils**

Ne serait-il pas bénéfique que chaque paroisse ait un ou plusieurs délégués à la pastorale des vocations pour renforcer l'activité de cette pastorale? L'un des délégués pourrait être membre du Conseil de paroisse: par ce chemin, cette préoccupation importante pourrait aussi être portée par les Conseils.

De plus, nous sommes persuadés que la pastorale des vocations dans le contexte paroissial ne peut être efficace que si elle s'occupe non seulement de l'animation et de l'accompagnement des jeunes en vue du choix d'un service dans l'Eglise, mais que cette activité soit aussi accompagnée d'un soutien financier aux étudiants des séminaires et des facultés de théologie, ainsi qu'à ces différents instituts de formation eux-mêmes. Cela vaut surtout pour les régions où il existe une grande différence financière mettant en relief une aisance au niveau des ressources paroissiales et une relative pauvreté au niveau des ressources pour les tâches supra-paroissiales et diocésaines.

Nous nous permettons donc de sensibiliser spécialement les paroisses, en sorte que leur responsabilité ne se situe pas seulement vis-à-vis de leur curé et de son entretien, mais également de plus en plus par rapport aux lieux de formation en vue des différents ministères ecclésiastiques, pour lesquels il faudrait intensifier le soutien. En effet, une saine prévoyance pour l'avenir des ministères dans le présent et pour le futur fait partie de la coresponsabilité en vue de garantir cette formation aux ministères dans l'Eglise. Cette dimension économique ne peut être exclue d'une pastorale des vocations au niveau paroissial.

## Joie de croire et dans l'Eglise

Plus que l'argent, c'est surtout l'esprit qui compte dans une pastorale des vocations. C'est pourquoi nous vous rappelons que les différentes vocations dans l'Eglise et en particulier les vocations presbytérales ne peuvent grandir que dans un climat de joie et dans un climat de foi. Redécouvrir cette joie est quelque chose d'important dans la situation actuelle de l'Eglise. Cela ne signifie pas que les faiblesses et les erreurs doivent être gardés en secret dans l'Eglise actuelle. Des occasions de critique justifiée ne manquent pas aujourd'hui. Pourtant, nous avons l'impression qu'une manière générale de percevoir l'Eglise est marquée trop souvent par des «modes» superficielles et négatives de sorte que la vraie nature de l'Eglise n'apparaisse plus suffisamment. Le discours tourne trop souvent autour du «fardeau» d'être catholique, de façon à se demander si cette plainte constante ne risque pas de mettre en péril la joie dans la foi et la vie de l'Eglise. Cette atmosphère publique est néfaste en particulier pour l'éveil de nouvelles vocations presbytérales.

De nouvelles vocations dans l'Eglise ne peuvent croître que sur un terrain de vraie joie dans la vie chrétienne et ecclésiale. Nos familles en premier lieu doivent être imprégnées de cette joie, de sorte qu'elles osent espérer qu'un de leurs enfants devienne prêtre. Lorsque cette joie nous anime aussi personnellement, nous pouvons alors la communiquer à d'autres plus jeunes et les encourager à suivre ce chemin. C'est grâce à des catholiques convaincus que des jeunes peuvent entrevoir la beauté d'une vie de foi vécue ensemble dans l'Eglise et d'une vocation presbytérale. Dans l'interaction entre ces différentes personnes nous commençons à percevoir aujourd'hui le rôle de pierre d'angle que peut jouer une coresponsabilité crédible et efficace des paroisses et des mouvements dans la pastorale des vocations.

*Par ces suggestions et ces pistes nous concluons la lettre dans laquelle nous voulions partager avec vous, chers frères et sœurs, l'un de nos grands soucis. Nous vous remercions pour tous les efforts que vous avez déjà entrepris dans vos paroisses et vos mouvements en faveur des différentes vocations dans l'Eglise. Nous vous prions de poursuivre vos efforts et même de les intensifier. Nous vous invitons à partager notre préoccupation. Que cette lettre puisse être lue et discutée dans les différents conseils paroissiaux et pastoraux. Tel est notre souhait. Qu'elle puisse servir à vivifier notre foi et notre vie ecclésiale. Nous vous serons reconnaissants de nous faire parvenir également les rapports de vos débats sur ce sujet, afin de nous aider et nous encourager, nous, vos évêques, dans cette tâche prioritaire de la pastorale des vocations dans les différents diocèses qui nous sont confiés.*

*Nous sommes convaincus de la nécessité des vocations dans l'Eglise et de façon spéciale des vocations à la vie sacerdotale. Dieu et son appel décideront de l'évolution de cette question. Nous sommes tout de même impliqués, puisque cela dépend aussi de notre responsabilité dans la foi. Pour ce qui est de l'éveil aux différents ministères ordonnés en Eglise, nous pouvons mettre toute notre confiance dans la promesse fidèle et inébranlable de Jésus-Christ, d'être avec nous «tous les jours jusqu'à la fin des temps» (Mt 28,20). Confiants en cette promesse du Seigneur et en toutes vocations, nous vous saluons, chers frères et sœurs, et vous adressons nos vœux les plus cordiaux.*

*Février 1998*

*Les évêques suisses*

